

Me Zyane et le directeur d'Annahar Al Maghribia; condamnés pour diffamation contre Rachid Nini

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-01-2009 23:06:26

Le Tribunal de 1ère Instance de Casablanca a condamné, lundi, Me Mohamed Zyane et Abdelhakim Badii, directeur de publication du journal "Annahar Al Maghribia", à verser solidairement 50.000 dhs de dommages et intérêts au directeur de publication du quotidien Al Massae, Rachid Nini, pour "diffamation par voie de presse".

Le Tribunal a également condamné Me Zyane et M. Badii à une amende de 10.000 dhs chacun, avec publication du verdict dans les quotidiens "Al Ittihad Al Ichiraki" et "Al Ahdad Al Maghribia".

Les avocats de la défense de Me Zyane et de M. Badii ont annoncé qu'ils interjetteront appel dans cette affaire.

La défense avait réclamé un million de dirhams de dommages et intérêts pour "grave préjudice" à l'encontre de Rachid Nini et du groupe Al Massae Média, suite à un article signé de Me Zyane et paru dans "Annahar Al Maghribia" sous le titre: "La culture de la vérité".

MAP